

APPEL A CANDIDATURE
Coordonnateur du REP de Thiers
Collège Audembron de Thiers
Collège La Durolle de La Monnerie le Montel

Poste de professeur des écoles du 1^{er} degré à temps complet à pourvoir à compter de la fin du mois de janvier 2020 jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Missions

Le programme REP a pour objectifs la progression de chacun des élèves, le développement de leur ambition scolaire et professionnelle et l'instauration d'un climat scolaire apaisé propice aux apprentissages.

Le REP de Thiers s'articule autour des collèges Audembron de Thiers et La Durolle de La Monnerie Le Montel. A ce titre, il inscrit son action au sein du contrat d'objectifs du réseau et dans le cadre du projet d'école des établissements du 1^{er} degré.

Le coordonnateur sera un acteur déterminant de la mise en œuvre des actions concourant à la réussite des objectifs du contrat REP.

- Assurer les missions de coordonnateur du projet de réseau (mise en œuvre, régulation et évaluation des actions prévues, rédaction de comptes rendus, suivi des indicateurs, rédaction du bilan du projet de réseau), rendre compte de l'avancée des projets à l'IEN et aux principaux des collèges
- Aider les équipes enseignantes à formaliser des projets
- Favoriser la mise en œuvre d'actions centrées sur la continuité des apprentissages
- Animer les réunions de travail avec les partenaires de l'école
- Agir dans le cadre des équipes pluridisciplinaires du Dispositif Réussite Éducation (DRE)
- Travailler en lien étroit avec les partenaires institutionnels, municipaux et associatifs
- Suivre la gestion des financements attribués aux écoles et aux collèges
- Coordonner les actions pédagogiques des maîtres (enseignants et AED) sous l'autorité de l'inspecteur de l'Éducation Nationale
- Participer à l'élaboration et au suivi des actions s'inscrivant dans la programmation annuelle des Contrats Urbains de Cohésion Sociale.

Capacités et compétences requises

Cet enseignant agira dans le cadre des priorités et des orientations définies dans le cadre de la refondation de l'éducation prioritaire. Il assurera la coordination générale de la mise en œuvre. Il devra posséder les qualités et compétences suivantes :

- Connaissance du cadre général de l'éducation prioritaire
- Expérience du travail en équipe (participation, organisation, animation)
- Capacité à concevoir, formaliser, mettre en œuvre et évaluer des projets ou des dispositifs
- Capacité à animer des groupes de travail
- Compétences communicationnelles, organisationnelles et rédactionnelles
- Maîtrise de l'outil informatique
- Capacité à suivre et à faire respecter des budgets

Modalités de recrutement

Une commission recevra les candidats individuellement pour un entretien.

Procédure à suivre

Les candidats peuvent prendre contact avec Dominic BIGAY, IEN de la circonscription de Thiers : 04 73 80 20 70, ien-thiers@ac-clermont.fr

Les candidatures doivent être adressées à Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, DDRH, au plus tard le vendredi 10 janvier 2020 à 12h00, par courrier électronique uniquement à l'adresse : ddrh-ia63@ac-clermont.fr

Une copie de la candidature sera adressée à l'IEN de la circonscription par mail : ien-thiers@ac-clermont.fr

Contact D.S.D.E.N : Adrien Gondy – 04 73 60 99 84

Condition de nomination

L'enseignant retenu sera nommé à titre provisoire ou en affectation provisoire à l'année (AFA). Dans le cas d'une nomination en AFA, l'intéressé(e) restera titulaire de son poste.